

Des solutions de rechange plus sécuritaires

En respectant le principe des 3R (réduire, réutiliser, recycler) et en éliminant vos déchets de manière plus sécuritaire, vous pourrez protéger votre santé ainsi que l'environnement.

Réduire : Éviter les articles jetables. Acheter les produits en vrac au lieu des articles emballés individuellement ou en formats individuels. Acheter des produits durables et des produits qui peuvent être rechargés, réparés ou remplis.

Réutiliser : Faire don des articles dont vous n'avez plus besoin comme les vêtements, les meubles, les livres, les magazines et les jouets à la parenté, aux amis ou aux organismes de bienfaisance. Raccorder et réparer plutôt que de jeter ou remplacer.

Recycler : Séparer les articles recyclables des déchets et les préparer pour une collecte ou un dépôt dans un centre de récupération local.

Composter : Installer un composteur domestique pour composter vos résidus de cuisine et de jardinage ou participer, si possible, au programme de collecte des matières organiques de votre collectivité.

Éliminer : Sortir les déchets aux fins de collecte ou les déposer dans un lieu d'enfouissement local.

Pour en savoir davantage sur la réutilisation, le recyclage, le compostage et les possibilités d'élimination dans votre région, veuillez communiquer avec le service local de gestion des déchets.

Pour plus de renseignements sur les effets du brûlage de déchets à ciel ouvert, veuillez communiquer avec Environnement Canada au

1-800-668-6767

ou consulter notre site Web à

www.ec.gc.ca



Lectures complémentaires :

Centre canadien de la prévention de la pollution : Site Web des Grands Lacs traitant du brûlage des déchets et des feux à ciel ouvert
www.openburning.org (en anglais seulement)

Association pulmonaire du Canada : Les problèmes environnementaux causés par le brûlage en plein air
www.poumon.ca/protect-protegez/pollution-pollution/outdoor-exterior/heating-chauffage_f.php

Santé Canada : Effets des dioxines et des furanes sur la santé
www.hc-sc.gc.ca/hl-vs/iyh-vsv/envIRON/dioxin-fra.php



Environnement
Canada

Environment
Canada



Tout ce qui **↑**
monte
doit
redescendre
↓

Le brûlage de déchets à ciel ouvert est nocif pour l'environnement et votre santé



© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Environnement, 2010

ISBN 978-1-100-94524-8
N° de catalogue : En14-18/2010F-PDF

Also available in english.

Photos : © Photos.com 2010



Canada

Qu'est-ce que le brûlage à ciel ouvert?

Par brûlage à ciel ouvert, on entend le brûlage de déchets dans des barils, à l'air libre, dans des fourneaux placés à l'extérieur, dans des poêles à bois ou des foyers. Le brûlage de déchets à ciel ouvert est plus nocif pour l'environnement et pour votre santé que vous ne pouvez imaginer.

Certaines personnes pourraient dire : « Cela fait des années que nous brûlons les déchets à l'air libre. Pourquoi en faire tout un plat maintenant? »

Maintenant, nous comprenons que le brûlage de déchets à ciel ouvert - y compris des matériaux en apparence inoffensifs comme le papier, le carton, les résidus verts, et les matériaux de construction - libère un mélange dangereux de composés cancérigènes et d'autres substances toxiques lorsque ces matériaux sont brûlés à ciel ouvert.

Règlements sur le brûlage à ciel ouvert

Plusieurs collectivités canadiennes ont élaboré des règlements interdisant le brûlage à ciel ouvert ou limitant les types de matériaux qui peuvent être brûlés selon ce procédé. Afin de compléter ces règlements, certaines collectivités délivrent des permis de brûlage et font la promotion de solutions de rechange plus sécuritaires. Par exemple, lorsqu'il s'agit de la gestion des feuilles mortes, les collectivités encouragent les résidents soit à les déchiqueter à l'aide de la tondeuse ou à les composter dans leur arrière-cour ou à le faire par l'entremise d'un programme de collecte des matières organiques.

Les dangers de la fumée

Le brûlage de déchets à ciel ouvert entraîne des risques pour la santé pour ceux qui sont exposés directement à la fumée. Cela touche plus particulièrement les personnes ayant un système respiratoire sensible, ainsi que les enfants et les personnes âgées.

À court terme, l'exposition à la fumée peut causer des maux de tête, des nausées et des rougeurs. Au fil du temps, cela peut augmenter le risque de contracter une maladie cardiaque. Certains polluants renfermés dans la fumée provenant du brûlage de déchets à ciel ouvert peuvent contenir les produits chimiques suivants :

- Dioxines
- Furanes
- Arsenic
- Mercure
- BPC
- Plomb
- Monoxyde de carbone
- Oxydes d'azote
- Oxydes de soufre
- Acide chlorhydrique



On peut également retrouver ces polluants dans les cendres laissées après le brûlage de déchets à ciel ouvert.

Les dioxines, les furanes et votre santé

L'une des principales préoccupations que fait naître le brûlage de déchets à ciel ouvert concerne les risques pour la santé causés par les émissions de dioxines et de furanes dans l'environnement. Les expositions aux dioxines et aux furanes ont été associées à :

- certains types de cancers;
- des problèmes de foie;
- une dégradation des systèmes immunitaire et endocrinien, et de la fonction de reproduction;
- des effets sur le système nerveux en développement et sur d'autres phénomènes liés à la croissance.

Au Canada, le brûlage de déchets à ciel ouvert produit plus de dioxines et de furanes que l'ensemble des activités industrielles réunies.

Les dioxines, les furanes et votre environnement

Depuis que le brûlage de déchets à ciel ouvert est devenu plus fréquent dans les zones rurales et agricoles, il y a une préoccupation particulière concernant les quantités importantes de dioxines et de furanes retrouvées dans les récoltes, les cours d'eau et les lacs. Les dioxines et les furanes produits par le brûlage de déchets à ciel ouvert se déposent sur les plantes, qui sont mangées par les animaux. Une fois ces substances absorbées par les animaux, elles restent dans la chaîne alimentaire pour finalement se retrouver dans la viande et les produits laitiers que nous consommons. En effet, plus de 90 % des dioxines et des furanes que nous absorbons proviennent de notre alimentation.